

“ La fille *bleue* :” l’esprit qui préside à la gelée et à la neige. “ Le palais *bleu* :” la partie du palais qu’habite l’empereur. “ La ceinture *bleue* :” le préfet d’un district. “ L’étage *bleu*,” en latin, *fornix, lupanar*. “ Le désir des nuages *bleus* :” le désir d’acquérir une grande réputation par les succès littéraires. “ Fouler le *vert*,* la *verdure* :” visiter les tombes, le six avril. “ L’empereur *vert*, ou du printemps :” l’empereur Thai-hao.

“ L’étage *rouge* :” † l’habitation d’une fille riche. “ Le parfum *rouge* :” les plaisirs des sens. “ La poussière *rouge* :” les jouissances, les pompes mondaines, le monde, par opposition à la vie religieuse. “ Un point *rouge*,” en latin *meretrix*. “ Une feuille *rouge* :” une demande de mariage faite par écrit. “ Solliciter le lien de soie *rouge* :” demander la main d’une fille.—“ La colline ‡ *rouge* :” le lieu où il fait clair jour et nuit, le séjour des dieux. “ Avaler le *rouge* :” mourir, en parlant d’un Tao-sse. “ L’or et le *rouge*, ou vermillon :” le breuvage d’immortalité, composé par

un caractère incorrect, on le couvrait d’une couche de couleur jaune, sur laquelle on l’écrivait de nouveau.

* En chinois *tsing*. C’est le même mot que nous avons traduit plus haut par *bleu*. Il a ces deux sens. Voy. Morrison, *part* 11, No. 10,978.

† Dans ces exemples et les suivants, nous traduisons par *rouge* plusieurs mots chinois qui expriment différentes nuances de *rouge*. S’il s’agissait de faire un dictionnaire, nous tâcherions d’être plus exacts. Nous avons eu soin de séparer par un tiret — les exemples où le mot *rouge* est exprimé en chinois par un caractère différent.

‡ Le poète *Tchhin-tsoe-ngao*.

sorte d'épée. " L'union* du *vent* et des *nuages* : " l'amitié qui unit deux familles. " Balayer la *balle des grains* : " corriger les mœurs du siècle. " L'hôte de la *neige* : " le cormoran. " L'hôte noble : " la fleur Meou-tan. " L'ami renommé : " la fleur Haï-thang. " L'hôte voisin : " la pivoine. " Le crochet de *fil de soie* : " nom d'une épée. " La *source des sons* : " la guitare. " Les portes semblables : " les maris des deux sœurs de la femme. " La dame aux habits de *neige* : " une perruche blanche. " Ce qui fait tomber, prendre les villes : " " la beauté du visage. " " La lance de *poil* : " le pinceau. " La tour de la *nuit* : " un tombeau. " Un *linteau de porte* : " une fille distinguée. " Hien-kiun (*vulgo* : prince d'un district) : " fille du sang impérial. " Le *mur de l'est* : " le dépôt des ouvrages et des cartes astronomiques. " L'éclat respectable : " le lettré distingué. " Le vent de la *vallée* : " le vent de l'est. " La tour des trois † pensées, " la tête. " Wang-koueï (*vulgo* : oublier, revenir) : " une flèche. Pour dire : " il prend une flèche dans sa main droite, " le poète Ki-khang emploie quatre mots qui signifient littéralement : " droite, saisir, oublier, revenir. "

Il m'eût été facile de donner tous les éclaircissements nécessaires pour indiquer le point de départ de la plupart des expressions précédentes, et montrer comment elles ont passé dans la langue poétique, ou dans le style élégant. Mais

* Le poète *Lo-ki*.

† Pièce 91, fol, 31, r.

ACTE PREMIER.

SCÈNE I.

(La scène est dans la maison du seigneur Ma.)

MADAME MA.

(Elle récite des vers.)

“ Les hommes ne cessent de faire l'éloge de mes charmes,
 “ et c'est au desir de leur plaire qu'il faut attribuer la couleur
 “ vermeille de mes lèvres et les teintes variées qui brillent
 “ sur mes joues ; mais il suffirait d'une cuvette d'eau pure
 “ pour faire disparaître, en un clin d'œil, cette profusion
 “ de rouge et de céruse.”

Je suis la première femme du seigneur Ma. Ce seigneur Ma a pris pour seconde femme une nommée Hai-tang, qui est la fille de je ne sais quel individu appelé Tchang. Elle lui a donné un fils qui a déjà cinq ans. Pour moi, j'ai réussi à tromper la confiance du seigneur Ma. Ici près demeure un greffier nommé Tchao, qui est bien de sa personne, et aime le beau sexe avec passion.....

J'entretiens avec lui certaines relations qui me font apprécier, de jour en jour, ses rares qualités. Aussi, mon unique vœu, mon plus ardent désir, est de me défaire promptement de ce seigneur Ma, afin de vivre pour toujours avec Tchao comme une femme avec son mari. Aujourd'hui voyant que le seigneur Ma n'était pas à la maison, j'ai vite envoyé quelqu'un à Tchao, pour le prier de passer chez moi ; j'espère qu'il va arriver d'un moment à l'autre.

Hélas, Tchang-häi-tang !

“ En épousant l'estimable seigneur Ma, j'étais presque parvenue au comble du bonheur ; mais aujourd'hui à peine en vois-je encore la plus légère trace. Opprimée par la calomnie, il m'est difficile d'ouvrir la bouche pour montrer mon innocence. Le monde pullule de ces indignes accusateurs, mais il n'y a que le ciel qui voie la fausseté des crimes qu'on m'impute.”

MADAME MA.

On peut se convaincre que tu as tué ton mari par le poison ; mais le ciel et les dieux ont été témoins de ton crime.

HÄI-TANG.

(Elle chante.)

“ J'en atteste ces mêmes dieux qui habitent dans l'espace, et je les invoque d'une voix suppliante. Eh ! bien, si la vérité échappe à un mortel, dira-t-on que le ciel ne la voit pas dans tout son jour ?”

MADAME MA.

Vile créature ! voici la porte du tribunal de K'ai-fong-fou ! Si tu es traduite devant le juge, tu endureras l'un après l'autre tous les genres de torture. Il vaut mieux reconnaître tes torts. Allons, veux-tu renoncer de bon gré à tes prétentions, ou t'exposer aux plus cruelles souffrances ?

HÄI-TANG.

Quand on devrait me tuer sous les coups, je ne ferais jamais l'aveu que vous demandez. Tout ce que je désire, c'est d'aller avec vous trouver le juge.

HAI-TANG.

Je suis tout-à-fait étrangère à cet empoisonnement.

TCHAO.

Cette scélérate n'avouera pas, si l'on ne la frappe comme il faut. Holà ! huissiers, prenez-moi cette misérable et donnez-lui une bonne correction.

(Ils la frappent jusqu'à ce qu'elle tombe en défaillance.)

MADAME MA.

Frappez, frappez ! c'est bien fait, c'est bien fait ! Tuez-la de coups : cela m'est égal.

TCHAO.

Elle voudrait faire la morte. Huissiers, relevez-la. *(Ils la relèvent.)*

HAI-TANG *(reprenant ses sens)*.

Hélas ! hélas ! ô ciel !

(Elle chante.)

“ Quand les coups pleuvaient sur mes épaules, cuisants
 “ comme la flamme, retentissants comme le vent, un trouble
 “ mortel agitait mes esprits, mon ame tremblante était
 “ près de s'échapper. Les cruels ! ils serraient violem-
 “ ment les tresses de mes cheveux.....”

UN HUISSIER.

Allons, dépêchez-vous d'avouer : cela vaudra mieux que d'endurer toutes ces tortures.

HAI-TANG.

(Elle chante.)

“ J'ai entendu des cris confus qui frappaient mon oreille.

Qu'il s'agisse de fustiger quelqu'un, ou de le mettre en liberté, j'abandonne cela à la volonté du greffier Tchao, au risque de faire dire que je suis un coquin fieffé.

(Il récite des vers.)

“ Maintenant quelle que soit sa décision, je ne m'en mets
“ nullement en peine, et ne lui adresse jamais aucun
“ reproche. Que l'accusation soit vraie ou fausse ; qu'il
“ condamne à la bastonnade, à la déportation, ou à l'exil ;
“ je lui laisse pleine et entière liberté. Je ne demande
“ qu'une chose : de l'argent, et toujours de l'argent dont
“ je fais deux parts, l'une pour moi et l'autre pour lui.

(Il sort.)

FIN DU SECOND ACTE.

PAO-TCHING.

Qu'on les fasse rester ici. Vous les renverrez avec la réponse officielle, quand j'aurai jugé l'affaire.

L'OFFICIER.

Vous êtes obéi.

PAO-TCHING.

Tchang-haï-tang, est-il vrai que vous avez empoisonné votre mari, pour vivre avec un amant, que vous avez enlevé le fils de sa femme légitime, et que vous avez détourné ses effets? Répondez successivement à toutes ces questions: parlez, je vous écoute. (*Haï-tang garde le silence et regarde Tchang-lin.*)

TCHANG-LIN.

Allons, ma sœur, parle toi-même. Hélas! depuis que tu es au monde, tu n'as jamais paru devant un magistrat aussi imposant; eh! bien, je vais parler à ta place. (*Il se met à genoux.*)—Seigneur, Tchang-haï-tang, que vous voyez, est une personne tendre et sensible; et elle n'aurait jamais osé empoisonner son mari pour entretenir un commerce criminel.

PAO-TCHING.

Eh! quoi, tu es employé dans mon tribunal, et tu oses prendre la défense d'un accusé! Tu mériterais d'être châtié. (*Tchang-lin se lève.*) Holà! femme, exposez les détails de votre cause. (*Haï-tang garde le silence.*)

TCHANG-LIN (*à genoux*).

Seigneur, Tchang-haï-tang n'a point entretenu de commerce criminel avec un amant, elle n'a point empoisonné son

NOTES

SUR

LE TEXTE CHINOIS.

(P. 8, l. 24.—F. 5, r. l. 6.)

†³⁵ *Mes belles-sœurs.* Lisez : Ma tante et mes sœurs. Les mots *kou-tse-mei* (6,471, 11,296, 7,624) se trouvent de suite, dans le Li-ki (liv. 3, fol. 28, édit. impériale) avec le sens que nous leur donnons ici.

PREMIER ACTE.

(P. 9, l. 7.—F. 5, v. l. 1.)

³⁶ *La couleur vermillon de mes lèvres.* J'ai cru devoir développer la pensée de l'auteur, qui, traduite littéralement, eût été inintelligible. En voici le mot à mot : ces miennes lèvres et joues, vraiment je les dois, c'est-à-dire, je les ai empruntées. Tous les hommes, etc.

(Ibid. l. 10.—Ibid. l. 2.)

³⁷ *Cette profusion de rouge.* Mot à mot : On pourrait enlever (cette) boutique de vermillon et de farine ou poudre fleurie. Quoique j'aie mis *céruse*, je crois que l'expression "poudre fleurie," qui n'indique, il est vrai, aucune couleur déterminée, désigne le fard pour peindre les joues. Voy. le Diction. de K'ang-hi, au mot *fen* (2,656).

(Ibid. l. 12.—Ibid. l. 3.)

³⁸ *Ce seigneur Ma.* Mot à mot : Mon Youen-wai a épousé une femme qui s'appelle (je ne sais) quelle Tchang-hai-t'ang.

(Ibid. l. 15.—Ibid. l. 4.)

³⁹ *Elle lui a donné un fils.* Mot à mot : Devant les talons, elle a ajouté un petit garçon.

(Ibid. l. 18.—Ibid. l. 5.)

⁴⁰ *Qui aime le beau sexe avec passion.* J'ai cru devoir passer ici une phrase de onze mots, où madame Ma dépeint avec un cynisme révoltante certaines qualités physiques qui lui font aimer le greffier Tchao.

(P. 62, l. 10.—F. 32, r. l. 6.)

^{209b} *Tu n'aurais pas le droit de nous accuser.* Litt. : Ce n'est pas nous qui t'avons impliquée dans cette affaire.

(Ibid. l. 31.—F. 32, v. l. 2.)

†^{209c} *Pourquoi vous irriter ?* Lisez : Pourquoi ces cris furieux, pourquoi cette violente colère ?

(P. 63, l. 7.—Ibid. l. 5.)

†²¹⁰ *Ne me fatiguez pas.* Lisez : Mon frère, si mon récit ne vous importune pas, veuillez m'écouter.

(Ibid. l. 11.—Ibid. l. 6.)

²¹¹ *Je me crus livrée aux supplices de l'enfer.* Il y a en chinois *mouan-mouan-hoang-cha* (vulgo : les immenses sables jaunes ; 7,846, 7,846, 4,398, 9,063). Cette expression, qui ne se trouve point dans les dictionnaires, signifie, je crois, les enfers (*infernae sedes*). Voyez la pièce 91, intitulée *K'an-ts'ien-nou*, c'est-à-dire, *L'Avare*, F. 8, r. l. 3, mot à mot : En haut il y a le ciel pur et bleu ; en bas (c'est-à-dire sous la terre), il y a les immenses sables jaunes.

(Ibid. l. 12.—Ibid. l. 6.)

^{211a} *Je ne pus supporter.* Litt. : Comment pouvais-je endurer les rigueurs de la question ? Ayant ainsi employé la violence, il prit le papier où étaient écrits les aveux, et me le fit signer.

(Ibid. l. 17.—Ibid. l. 8.)

²¹² *Tous les genres de tourments.* Voyez plus haut, not. 149 et 208.

(Ibid. l. 21.—Ibid. l. 9.)

²¹³ *Je te laisserai reposer quelques instants.* Litt. : Je te ferai asseoir un instant, et tu marcheras de nouveau.

(Ibid. l. 26.—F. 33, r. l. 3.)

²¹⁴ *J'ai senti une épine.* Mot à mot : J'ai mangé une épine tournée en haut.

un passage analogue, où figure le même gouverneur Pao-tching. Pièce 25, intitulée *Ho-t'ong-wen-tsee*, fol. 23, v. l. 4 : " Le gouverneur Pao s'avance et dit (*il récite des vers*): le tambour du tribunal résonne avec un murmure sourd et lugubre. Les lecteurs sont rangés des deux côtés. On dirait le temple du dieu des enfers, où se décident la vie et la mort, ou le tribunal du mont sacré de l'orient, qui épouvante les âmes." Dans l'origine, j'avais ainsi traduit le premier vers : " Ma juridiction embrasse tout le ressort de la cour d'appel du midi ; c'est ce qui rend inutile, etc." Je me suis décidé à supprimer cette version sur laquelle je conserve des doutes.

(P. 74, l. 16, jusqu'à 23.—Ibid. l. 7.)

†²⁴⁷ *Tous les fonctionnaires publics*, etc. Le caractère *mei*, " chacun" (7,641), m'a empêché de voir qu'il s'agissait seulement de Pao-tching, et m'a fait commettre plusieurs fautes qui m'obligent de retraduire tout ce passage. " L'Empereur a voulu me combler encore de nouveaux bienfaits, pour me récompenser de mon désintéressement et de ma droiture, de ma fermeté et de ma persévérance dans le bien, de mon zèle ardent pour le service de l'état, de mon aversion pour tout lucre illicite, de mon empressement à ne fréquenter que des personnes d'une vertu éprouvée, et du soin que je mets à repousser de ma société les médisants et les flatteurs." La pièce 2, intitulée *Kin-ts'ien-ki*, offre (fol. 1, r. l. 8) un passage tout-à-fait analogue, à la lecture duquel je dois cette importante rectification.

(P. 75, l. 1.—Ibid. l. 9.)

²⁴⁸ *Du cabinet des antiques*. *Long-t'ou* paraît être une abréviation de *long-t'ou-ko* (*vulgo*: dragon-carte-galerie ; 7,402, 10,344, 6,450), salle où l'on conserve les tables astronomiques, les choses précieuses, les curiosités antiques, etc. Cette expression ne se trouve point dans les dictionnaires.

(Ibid. l. 1.—F. 39, r. l. 1.)

²⁴⁹ *Conservateur des chroniques et des archives*. L'expression *t'ien-tchang-ko* (*vulgo*: ciel-chapitre-galerie ; 10,095, 234, 6,450) signifie : un dépôt où l'on conserve les archives et les chroniques nationales. Elle ne se trouve point dans les dictionnaires.

manches).” Nous avons déjà vu plusieurs fois l’expression *l’coumien* (tête-visage). Elle désigne, je crois, une ou plusieurs aiguilles de tête. Voy. fol. 34, v. l. 7, et la not. 74.

(P. 83, l. 8.—F. 43, r. l. 5.)

²⁷³ *J’eus à subir.* Mot à mot: “ Je mangeai un peu six interrogations et trois investigations.” Voy. not. 150.

(Ibid. l. 20.—Ibid. l. 8.)

²⁷⁴ *Poussée par sa perversité.* Litt.: Se confiant à son méchant cœur, à ses (méchantes) entrailles, de mille manières montrant sa jalousie.

(P. 84, l. 17.—F. 43, v. l. 4.)

²⁷⁵ *Je n’ai pu supporter les tortures.* Mot à mot: Je n’ai pu manger ces bâtons (qui me) pressaient, qui me faisaient violence.

(Ibid. l. 24.—Ibid. l. 6.)

²⁷⁶ *Un magistrat qui torture les accusés.* Litt.: Un magistrat qui impose (aux accusés) par les dents et les ongles, et ne demande pas, etc.

(Ibid. l. 27.—Ibid. l. 7.)

²⁷⁷ *Un ennemi acharné.* Hai-t’ang veut parler du greffier Tchao, qui avait pris la place de Sou-chun.

(P. 85, l. 1.—Ibid. l. 7.)

²⁷⁸ *Ces cruels sergents.* Il y a dans le texte: *tchi-heou* (551, 4,154); en anglais: *attendants*. Le mot *tchi-heou* désigne les gens qui escortent un fonctionnaire public, ses acolythes. Je l’ai traduit plusieurs fois par *huissiers*, parce que les trois personnages, dont ces employés exécutent les ordres, figurent dans cette pièce en qualité de juges. L’auteur emploie quelquefois (fol. 29, r. l. 9.) le mot *tchits’ong* (551, 11,154), qui signifie également: gens de la suite (*attendants*). Ils font ici l’office de licteurs, qui appliquent la bastonnade aux accusés. L’auteur les désigne aussi par les mots *kong-jin*, et *kong-li* (6,591, 4,693. 6,591, 6,945). Voy. fol. 29, r. l. 4, et fol. 42, r. l. 5.

